
NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :
09/09/2022

Date d'affichage :

19/09/2022

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize septembre, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Tous les membres présents M. MICLO Guy – Mme BLEICHER Mélanie – Mme CANAL Alexanne - M. CHARNOT Nicolas – M. COURBOT Francis – Mme FIMBEL Florence – Mme GROSCLAUDE Sarah - M. GUYOD Quentin – M. HEIDET Sylvain – M. KARLE Jean – Mme MILLET Gabrielle - M. MONCHABLON Florent - M. RONDON Mickaël - M. TEREBUS Michel

Madame Mélanie BLEICHER a été nommée secrétaire.

Les élus, après réflexions et échanges, ont défini des priorités d'actions :

**Objet de la
délibération**

N° 72

**PROJETS DE
TRAVAUX**

2023

A – Travaux dans le groupe scolaire de la Commune

1. Suite de la réfection des façades
2. Réfection de la clôture des cours de récréation des écoles maternelles sur le périmètre des terrains jouxtant la propriété Herbuté,
3. Pose de volets roulants devant les fenêtres,
4. Plantation de 5 arbres d'ombrage pour les cours des classes de maternelles,
5. Travaux de remplacement de lignes pour les réseaux téléphoniques et internet.

☛ *une consultation est en cours.*

B – Travaux sur l'éclairage public pour réaliser des économies financières

1. Changement de 147 lampes sodium et remplacement par des leds,
2. Pose de 9 horloges astronomiques.

☛ *une consultation est en cours.*

C – Voirie

1. Travaux sur la voie « rue des Vergers »
 - ↳ prolongation de la rue des Vergers
 - ↳ place de retournement
 - ↳ éclairage public/téléphone/pluvial
 - ↳ enduit bi-couche

☛ *une consultation est en cours.*

2. Passerelle du Moulin
 - ↳ des nettoyages et grattages des bois
 - ↳ des consolidations à réaliser
 - ↳ des traitements à faire

☛ **Ces travaux seront réalisés par les employés communaux, des bénévoles et des élus.**

3. Rue des Epreys : réfection de la canalisation d'eau pluviale

☛ *une consultation est en cours.*

D – Terrains de sport en herbe et stabilisé

En relation avec l'ASR, un examen de la situation sera effectué et des devis seront demandés.

E – Projet de cuves de récupération d'eau pluviale

☛ *en cours de réflexion*

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Extrait certifié conforme.

Le Maire,
Guy MICLO

